

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02309 Numéro SIREN : 825 293 129 Nom ou dénomination : A 3 MAINS

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2021 sous le numéro de dépôt 4613

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-01-2021

N° DE DEPOT : 004613

N° GESTION : 2017B02309

N° SIREN : 825293129

DENOMINATION : A 3 MAINS

ADRESSE : 16 rue de la Corderie 75003 Paris

MILLESIME : 2017

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	
Capital souscrit non-appelé (I) Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles	105 000,00		105 000,00	
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil				
Fonds commercial	105 000,00		105 000,00	
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	74 385,37	8 188,55	66 196,82	
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil	74 385,37	8 188,55	66 196,82	
Autres immob. corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	11 000,00		11 000,00	
Participations selon mise en équi.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	11 000,00		11 000,00	
TOTAL II	190 385,37	8 188,55	182 196,82	
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	24 881,62		24 881,62	
Clients et comptes rattachés	5 880,00		5 880,00	
Autres créances	19 001,62		19 001,62	
Capital souscrit appelé non versé				
Divers	3 910,14		3 910,14	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 910,14		3 910,14	
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance				

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	
TOTAL III	28 791,76		28 791,76	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembour. d'obligations (IV)				
Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	219 177,13	8 188,55	210 988,58	

Détail des postes			Valeurs nettes	
Capital social ou individuel Capital social ou individuel			1 000,00 1 000,00	
Primes d'émission, de fusion Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation Ecart de réévaluation				
Réserves Réserve légale Rés. statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
Report à nouveau Report à nouveau				
Résultat de l'exercice Résultat de l'exercice			-35 044,81 -35 044,81	
Subventions d'investissement Subventions d'investissement				
Provisions réglementées Provisions réglementées				
TOTAL (I)			-34 044,81	
Produits émissions titres particip. Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques Provisions pour risques				
Provisions pour charges Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts obligataires convertibles Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires				

Détail des postes			Valeurs nettes	
Emprunts & dettes aup. étab. crédit Emprunts & dettes aup. étab. crédit			96 774,20 96 774,20	
Emprunts et dettes financ. divers Emprunts et dettes financ. divers			136 347,99 136 347,99	
Avanc. & acptes reçus/com en cours Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés Dettes fourniss. & cptes rattachés			10 931,20 10 931,20	
Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales			980,00 980,00	
Dettes sur immo. et cptes rattachés Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes Autres dettes				
Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)			245 033,39	
Ecarts de conversion passif (V) Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			210 988,58	

Détail des postes			Au 311217	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers			30 407,71	
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.				
Autres achats et charges externes			30 407,71	
Impôts, taxes et vers. assimilés			2 460,00	
Impôts, taxes et vers/ assimilés			2 460,00	
Charges du personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortis. & provisions			8 188,55	
Amort. sur immobilisations			8 188,55	
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges				
Autres charges			35,88	
Autres charges			35,88	
TOTAL I			41 092,14	
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			967,67	
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			967,67	
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices				
Solde créditeur				
Bénéfice				
TOTAL GENERAL (CHARGES)			42 059,81	

Détail des postes			Au 311217	
PRODUITS D'EXPLOITATION Montant net Chiffre d'affaires (A) Ventes de marchandises Production vendue (B&S) Autres produits d'exploitation (B) Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprise /prov. & transferts charge Autres produits TOTAL (A+B) QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II) Quotes parts résultat/op. comm. PRODUITS FINANCIERS (III) De participations D'autres valeurs mobil. & créances Autres intérêts et produits assim. Reprise/provis. & transf. charges Différ. positives de change Prod. nets/cess. val. mobil. plac. PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV) Sur opérations de gestion Sur opér. de capital, cess. actifs Sur opér. de capital, subv. d'inv. Autres opér. de capital Reprises/prov. & transf.de charges Solde débiteur Perte TOTAL GENERAL (PRODUITS)			7 015,00 7 015,00 7 015,00 35 044,81 35 044,81 42 059,81	

A 3 MAINS
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 16 rue de la Corderie – 75003 PARIS
R.C.S. PARIS 825 293 129

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2018
--

L'an deux mille dix HUIT,
Et le trente MAI,

A PARIS,

Les associés de la société A 3 MAINS, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €, divisé en 1.000 actions de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

L'ensemble des associés étant présent et possédant ainsi 1.000 actions, soit la totalité des titres, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Arthur ELEB, présent et acceptant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion ;
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2017 ;
- Rappel des distributions de dividendes sur les exercices antérieurs ;
- Rémunération du Président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation ;
- le rapport du Président ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2017 ;
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée ;
- un exemplaire des statuts de la société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

Les associés reconnaissent comme régulière la convocation faite à la présente réunion pour les jours, heures et lieux fixés par le Président, les associés reconnaissent avoir été convoqué personnellement, avoir été mis à même d'exercer son droit de communication, l'avoir effectivement exercé et avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les activités et les résultats de l'exercice, décide d'approuver les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés prend acte qu'aucune convention soumise à la réglementation de l'article L 223-19 du Code de Commerce n'a été passée ni poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Conformément à la loi et aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés constate que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2017	0 €
	0 €
	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve la proposition du Gérant et après avoir constaté que les comptes font apparaître un résultat déficitaire au titre de l'exercice 2017 de 35 045€, décide de ne pas procéder à une distribution de dividendes.

'''

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, décide d'affecter ledit déficit de la façon suivante :

Origine :

Report à nouveau antérieur0 €
Résultat déficitaire de l'exercice :35 045 €

Affectation du résultat déficitaire au compte de report à nouveau soit (35 045) €, donnant un nouveau compte de report à nouveau d'un montant de :
.....(35 045) €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Signature des Associés de la société A 3 MAINS :

